



Prejudice moral sport basket

Par perlin1503

bonjour,

Mon fils a participé à un challenge benjamin le 14/04/2012, à l'issue de cette compétition il a été promu vainqueur du tournoi. il devait partir à BERCY POUR DISPUTER LA FINALE au mois de mai 2012. Le 15/04/2012 le coach m'informe d'une erreur et que mon fils n'est plus gagnant mais deuxième, alors qu'ils ont plébiscité devant une foule lors du tournoi au cours de la finale féminine et et garçon à savoir pendant 2 matchs.

Maintenant je souhaiterais porter plainte pour le préjudice subi, à savoir la procédure à suivre.

je vous remercie d'avance
perlin1503

Par jury34

Bonjour,

A priori, il n'y a pas d'infraction pénale permettant de déclencher l'action publique.

Du nouveau peut-être?

Cordialement